



CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

Assemblée publique annuelle

7 juin 2018

Siège social de Construction de Défense Canada
350, rue Albert, Ottawa (Ontario)

Compte rendu

Aux termes de l'article 113.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le conseil d'administration de Construction de Défense Canada (CDC) a tenu la dixième assemblée publique annuelle de la Société à Ottawa le 7 juin 2018.

Conformément aux exigences de la LGFP, l'assemblée s'est déroulée de la façon déterminée par le conseil d'administration et a eu lieu dans les 15 mois qui ont suivi la tenue de l'assemblée publique précédente. CDC a publié une annonce de la réunion 30 jours à l'avance. Dans cette annonce, les participants ont été informés de l'endroit, de la date et de l'heure de l'assemblée, ainsi que des façons d'y participer et de la façon dont les exemplaires du plus récent rapport annuel de CDC peuvent être obtenus.

Ont assisté à l'assemblée M^{me} Moreen Miller, présidente du conseil d'administration de CDC, M. Marc Ouellet, M^{me} Lori O'Neill, M. Paul Cataford et M. John Boyd, membres du conseil, M. James Paul, président et premier dirigeant de CDC, ainsi que tous les membres de l'équipe de la haute direction. Des représentants d'associations de l'industrie étaient également présents, notamment M^{me} Mary Van Buren, présidente de l'Association canadienne de la construction, M. Pierre Boucher, premier dirigeant de l'Association des entrepreneurs en mécanique du Canada, ainsi que M. Robert van Wyngaarden et M. Gary Helms d'AECOM. Des employés de CDC étaient aussi présents. Au total, 26 personnes participent à cet événement.

M. Paul a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et a souligné que l'assemblée est tenue dans un esprit d'ouverture et de transparence. M. Paul a remercié les représentants de l'industrie, les membres du conseil d'administration de CDC, l'équipe de la haute direction et tous les membres dévoués du personnel de CDC de leur participation.

M. Paul a invité ensuite M^{me} Miller à s'adresser aux personnes présentes.

Allocution de la présidente

M^{me} Miller a commencé son allocution en fournissant un aperçu général de l'exercice financier 2017-2018 de CDC et des quatre priorités du gouvernement du Canada appuyées par CDC : la croissance économique, l'environnement, la sécurité et la défense, de même que l'ouverture et la transparence.

En mettant l'accent sur le processus d'approvisionnement novateur de CDC, M^{me} Miller a résumé le rôle de CDC, qui consiste à exécuter des projets de façon efficace et en temps opportun, en plus d'assurer le soutien des infrastructures et des actifs

environnementaux tout au long de leur cycle de vie, pour assurer la défense du Canada. Elle a mentionné la collaboration de CDC avec ses clients-partenaires – le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC), le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et Services partagés Canada – et a révélé que les services de CDC comprennent l'établissement de marchés, la construction, l'entretien, l'environnement, la réalisation de projets, l'exécution de programmes, la gestion des installations et les services professionnels. M^{me} Miller a félicité l'approche de collaboration de CDC visant à assurer le succès des partenariats, tout en mettant l'accent sur l'innovation et l'intégrité.

M^{me} Miller a expliqué comment CDC rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et comment, en tant que société d'État, elle doit se conformer à la LGFP et à d'autres lois fédérales. Elle a souligné également que CDC se conforme aux politiques de sécurité et d'approvisionnement du gouvernement du Canada, et qu'elle travaille avec diligence pour encourager un processus d'approvisionnement équitable, ouvert et transparent. De plus, la *Loi sur la production de défense* permet à CDC de répondre aux besoins des clients-partenaires en matière d'infrastructure et d'environnement.

M^{me} Miller a fait remarquer que CDC soutient l'engagement du gouvernement à l'égard d'un environnement propre en aidant le MDN et les FAC à nettoyer les sites contaminés, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité énergétique.

Pour terminer, M^{me} Miller a souligné l'engagement de CDC en matière d'ouverture et de transparence, ainsi que son travail pour rester au fait des innovations qui la concernent afin de promouvoir une croissance économique durable et des contributions positives à l'infrastructure. Avec un accent mis sur les résultats et l'engagement à réaliser des projets de manière efficace et rentable, CDC continue à moderniser le processus d'approvisionnement pour aider à répondre aux besoins du Canada en matière d'infrastructure de défense et d'environnement.

Aperçu de CDC

M. Paul a amorcé sa présentation en donnant un aperçu des projets en cours de CDC. Il a souligné l'engagement des employés de CDC, qui se sont récemment portés volontaires pour prendre part à des opérations de déploiement dans différents pays, tels que la Lettonie. Il a mis l'accent sur les nombreux projets du Nord canadien, comme l'installation maritime de Nanisivik, au Nunavut, d'une valeur de 56 millions de dollars. M. Paul a fait remarquer que, malgré les difficultés à réaliser ce projet en raison du rude climat nordique, CDC a pratiquement achevé l'exécution de cette installation importante pour le Canada et le MDN, qui servira de station d'amarrage et de ravitaillement pour les navires militaires, civils et gouvernementaux pendant la saison d'expédition dans le Nord. Pour appuyer davantage les exigences du MDN et des FAC en matière d'infrastructure dans le Nord, CDC a ouvert un nouveau bureau à Yellowknife en novembre 2017. De là, CDC gère un marché quinquennal de services d'entretien et de soutien des installations (80 bâtiments situés dans des emplacements et collectivités avancés). CDC gère également divers projets de construction d'immobilisations, de nouveaux projets de construction mineurs, des travaux d'entretien et de réparation, ainsi que des projets environnementaux.

Parmi les autres projets de CDC que M. Paul a portés à l'attention des participants, citons : la nouvelle jetée NJ à la BFC Halifax; l'assainissement du port d'Esquimalt à la BFC Esquimalt; les activités relatives aux munitions explosives non explosées dans différents sites du Canada; les quatre centres de services de santé construits à Saint-Jean, Petawawa, Cold Lake et Edmonton; les contrats de l'Agence de logement des Forces canadiennes pour différents sites du Canada; les projets d'installation de transport et de génie électrique et mécanique à la BFC Bagotville; et le nouveau centre des données électroniques de Services partagés Canada à la BFC Borden.

M. Paul a poursuivi sa présentation en résumant les points saillants en matière de rendement pour 2017-2018, puis en indiquant que CDC a versé 997,4 millions de dollars en paiements contractuels, généré 98,9 millions de dollars en produits tirés des services facturés et attribué 1 827 marchés, pour une valeur totale de 727,3 millions de dollars. D'après M. Paul, le Plan d'entreprise prévoit que CDC réalisera plus d'un milliard de dollars en paiements contractuels au cours des cinq années à venir, et CDC travaille fort pour générer de la valeur pour les clients-partenaires.

M. Paul a applaudi les résultats de l'examen spécial effectué par le Bureau du vérificateur général (BVG) en 2016. CDC a satisfait à toutes les attentes du BVG et donne suite aux recommandations résultant de la vérification. Parmi les mesures prises par CDC, citons la rationalisation du système de gestion des documents en ligne, le maintien de vérifications internes régulières des secteurs de services, et l'achèvement d'un registre et d'archives en ligne pour le suivi de la formation des employés.

Le BVG a recommandé que CDC mette davantage l'accent sur la sensibilisation à la fraude, ainsi que sur sa détection et sa prévention. Pour ce faire, CDC s'appuie sur son système d'approvisionnement électronique, qui, ultimement, aidera à analyser et détecter les situations de collusion et de truquage d'offres. CDC a effectué des recherches sur l'utilisation d'une méthode logicielle d'analyse numérique judiciaire pour repérer les cas de fraude et de collusion, a pris conseil auprès de Services publics et Approvisionnement Canada et du Bureau de la concurrence, et a élaboré des outils et des processus pour surveiller et détecter les éventuels cas de truquage d'offres par l'analyse de données.

M. Paul a mis en évidence la réussite des projets ayant été financés par le Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure (PIFI) et a souligné que les projets exécutés par CDC représentent plus de 95 % des fonds attribués au MDN dans le cadre du PIFI, de façon à assurer la prestation de services de qualité et à générer de la valeur pour ses clients-partenaires.

M. Paul a insisté sur la valeur qu'apporte CDC aux clients-partenaires grâce à sa compréhension de leurs besoins et de leurs objectifs. CDC fait également preuve d'efficacité en ce qui a trait au coût des services, favorise l'innovation et la flexibilité dans les méthodes d'approvisionnement et l'exécution des projets, maintient ses connaissances dans le secteur de la construction, intègre la prestation de service et assure des négociations et des règlements efficaces avec les entrepreneurs.

Pour conclure, M. Paul a mis en évidence le personnel de CDC, sa culture et ses prix. Il indique que CDC devrait passer de 950 à plus de 1 000 équivalents temps plein l'année prochaine. En ce qui concerne la diversité au sein de CDC, 42 % des employés sont des femmes, qui assurent des fonctions à tous les niveaux. CDC était l'une des deux

sociétés d'État à recevoir le prix soulignant l'engagement exceptionnel envers l'équité en matière d'emploi 2017 d'Emploi et Développement social Canada.

M. Paul a cité d'autres distinctions accordées à CDC en 2017 : le prix Achievement in Excellence in Procurement du National Procurement Institute des États-Unis, le prix Best of Public Procurement de la British Columbia Construction Association et le prix d'excellence de l'Association internationale des professionnels de la communication pour la conception de son site Web.

M. Paul a ensuite laissé tous les participants de l'assemblée formuler leurs questions, leurs commentaires et leurs idées.

Association canadienne de la construction

M^{me} Mary Van Buren, présidente de l'Association canadienne de la construction, a félicité CDC pour cette excellente année, en soulignant que son travail est important non seulement pour la qualité de vie des employés et des membres du MDN et des FAC, mais aussi pour celle de leurs familles. M^{me} Van Buren a exprimé sa reconnaissance à l'égard du leadership de M. Paul, de la solide équipe de direction de CDC et de sa contribution à des initiatives telles que la diversité et l'innovation. En plus de faire remarquer que les femmes représentent environ 3 % du secteur de la construction au Canada, M^{me} Van Buren a exprimé sa reconnaissance quant aux efforts déployés par CDC pour favoriser un effectif diversifié. Elle a reconnu le dévouement de CDC à l'innovation et à la création d'un système d'approvisionnement efficace et équitable, soit une priorité dans le secteur de la construction. Pour conclure, elle a indiqué que l'Association célèbre cette année son centenaire et a exprimé son désir d'un autre siècle avec l'appui de CDC.

Association des entrepreneurs en mécanique du Canada

M. Pierre Boucher, premier dirigeant de l'Association des entrepreneurs en mécanique du Canada, a remercié M. Paul pour sa présentation et a souligné la relation à long terme entre l'Association et CDC. Il a déclaré que CDC a stimulé l'innovation dans le secteur de la construction et a suggéré de mettre en œuvre plus rapidement des projets pilotes lorsqu'ils sont réalisés par l'intermédiaire des propriétaires. Il a indiqué également que, en ce qui concerne les méthodes d'approvisionnement intégré, CDC est le propriétaire le plus progressiste.

Conclusion

En guise de conclusion, M. Paul a remercié tous les participants à cette assemblée publique annuelle de leur présence.